

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

30 sept. 2026 Province de Québec
Municipalité de Shigawake
MRC de Bonaventure

A une session spéciale du Conseil Municipal de Shigawake, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce 30e jour du mois de septembre 2026, à 17 heures, sont présents :

- Marcel Gagnon
- Nancy Skene
- Georgette Chapados

Absents : Jeffrey Vautier, Heather Imhoff, Michael Hayes

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse Madame Rolande Beebe Couture.

Également présent, Pascal Caron, Dg, à titre de secrétaire.

2026-09-194 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Mme Georgette Chapados et appuyé par le conseiller Marcel Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Résolution afin de prioriser des tronçons de routes à réparer (Rg 2 et Route Sullivan)
3. Ouverture des soumissions pour le déneigement
4. Questions
5. Fermeture de l'assemblée

2026-09-195

Adoptée

RÉSOLUTION AFIN DE PRIORISER DES TRONÇONS DE ROUTE À RÉPARER (RG 2 ET ROUTE SULLIVAN)

Point reporté à une date ultérieure

MUNICIPALITÉ DE SHIGAWAKE

2026-09-196

**RÉSOLUTION AFIN DE MANDATER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE NÉGOCIER LES PRIX À LA BAISSSE DE L'OFFRE DE
SERVICES POUR LE DÉNEIGEMENT DES RUES DE LA
MUNICIPALITÉ**

Considérant que la municipalité a reçu qu'une
seule soumission conforme;

Considérant que la municipalité peut selon
l'article 938.3 conclure le contrat à un prix
moindre que celui proposé dans la soumission dû
au fait qu'il y a un écart important;

Il est proposé par la conseillère Georgette
Chapados, appuyé par la conseillère Nancy Skene
et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de
services du Garage Robinson pour le déneigement
des rues de la Municipalité pour la saison 2026
- 2027 / 2027 - 2028

Le conseil mandate le directeur général de
négocier l'appel d'offre a la baisse. Le
conseil demande de considérer une augmentation
variante entre 10% et 15%.

Adopté

2026-09-197

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par la conseillère Nancy Skene
que la séance soit levée à 17h06.

En signant le procès-verbal, la mairesse
reconnait avoir signé chacune des résolutions
contenues dans celui-ci.

Adoptée

Rolande Beebe, mairesse

Pascal Caron, DG